Je vous lis la suite:

: · si nous découvrons que des hauts fonctionnaires ou des élus ont commis des irrégularités, même si nous ne pouvons pas prouver qu'ils se sont rendus coupables de délits criminels, nous avons le devoir de faire connaître nos soupçons . . .

· · · de la manière habituelle.

L'ADJUDICATION DU CONTRAT À OERLIKON

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Cette lettre précise bien que la mission du commissaire consiste principalement à enquêter sur les transactions immobilières.

Des voix: Oh, oh!

M. Kaplan: Si telle est l'opinion du caucus, puis-je demander au vice-premier ministre si, selon lui, la GRC est autorisée à examiner les aspects du contrat Oerlikon qui ont fait l'objet de questions et de critiques à la Chambre?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale): Je me demande si le député est au courant de l'interview que son collègue, le député de Sudbury, le critique de la défense de l'opposition officielle, a donnée à l'émission Question Period, à CTV, dimanche dernier. On lui a posé la question suivante: "Avez-vous des raisons de croire qu'en dehors des spéculations immobilières l'octroi du contrat de la défense a fait l'objet d'irrégularités?" Il a répondu ceci: «Non, Alan. Je sais que les concurrents eux-mêmes ont estimé que le contrat avait été octroyé honnêtement».

[Français]

ON DEMANDE UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE OERLIKON

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre et elle concerne également l'éthique du gouvernement conservateur.

En janvier 1985, le Globe and Mail déclarait qu'un contrat de publicité avait été accordé à M. Roger Nantel, un ami du premier ministre, à condition qu'une partie des profits soit versée dans les coffres du parti progessiste conservateur. Le 24 mai 1986, M. Pierre O'Neil déclarait dans un article qu'il y avait un système de ristourne de 5 p. 100, et encore aujourd'hui nous voyons un article semblable dans le journal Le Devoir. Le gouvernement va-t-il maintenant établir une commission d'enquête sur toute l'affaire Oerlikon, et sinon, je demande au vice-premier ministre ce que le gouvernement a à cacher dans cette affaire?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Le gouvernement n'a absolument rien à cacher. Si j'ai bien compris, M. Nantel a dit que s'il pouvait travailler pour un gouvernement libéral, il devait certainement pouvoir travailler aussi pour un gouvernement conservateur.

Des voix: Oh, oh!

M. Boudria: Monsieur le Président, la moralité du secteur public n'est pas un sujet de plaisanteries.

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

L'EMBAUCHE DU DIRECTEUR DE PROJET

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Ma question supplémentaire s'adresse au vice-premier ministre et porte encore sur le code d'éthique du gouvernement.

Est-ce que le vice-premier ministre peut expliquer à la Chambre pourquoi M. Dugald Buchanan, ingénieur à la Société de développement du transport urbain, a été écarté après avoir été embauché comme directeur de projet pour Oerlikon, et remplacé par Peter Ohrt, un ami du premier ministre? N'y a-t-il pas quelque chose qui cloche lorsque des personnes compétentes doivent céder leurs emplois à des personnes non qualifiées mais amies du premier ministre? N'est-ce pas là la preuve que quelque chose ne va pas dans toute cette affaire sordide, qu'il faut une enquête publique et qu'il nous la faut tout de suite?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): La seule chose fâcheuse dans tout ce gâchis, c'est l'étourderie avec laquelle les députés lancent des insinuations . . .

M. Boudria: J'ai une lettre entre les mains.

M. Mazankowski: ... des insinuations, se livrent à du salissage et sèment la suspicion et tout cela n'a rien d'amusant.

• (1125)

LES FORÊTS

LES EFFETS DES PLUIES ACIDES SUR LA CROISSANCE—ON DEMANDE LA RÉOUVERTURE DES NÉGOCIATIONS SUR LE BOIS D'OEUVRE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. On a appris aujourd'hui que d'après une étude réalisée par le Service canadien des forêts, la croissance des conifères dans les forêts canadiennes a ralenti d'un tiers à cause des pluies acides. Le vice-premier ministre sait que nous sortons tout juste de négociations importantes avec les États-Unis sur notre industrie du bois d'oeuvre. Le gouvernement serait-il disposé à essayer de réouvrir ces négociations puisqu'il apparaît maintenant que les États-Unis non seulement briment notre industrie forestière au niveau des barrières douanières, etc., mais ils lui font aussi du mal en s'obstinant à ne rien faire sur le problème des pluies acides? J'aimerais savoir si le gouvernement envisage en fonction de ces informations de réouvrir les négociations avec les États-Unis sur le bois d'oeuvre.

M. Lorne Greenaway (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Forêts et Mines)): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Le rapport dont il est question dans le Globe and Mail de ce matin est une communication préliminaire publiée en mars dernier. Il précise qu'il y a eu des problèmes de croissance dans nos forêts. Toutefois, à l'étude, ces problèmes pourraient s'avérer dûs à de nombreuses autres causes. Ils pourraient être dûs à la tordeuse de bourgeons des épinettes. Ils pourraient être dûs à des problèmes climatiques. Quand cette étude sera terminée, je pense que nous saurons mieux décider des mesures à prendre.